



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 20 novembre 2013

La Réunion rejoint la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs

Le Salon des Maires et des Collectivités Locales, qui se déroule à Paris au parc des expositions, du 19 au 21 novembre 2013, était le lieu tout indiqué pour la signature de la convention entre la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs (FNJFC) et l'Union Départementale des Jardins Familiaux et Collectifs de La Réunion (UDJFCR).

C'est effectivement Paulet Payet, Maire de la Commune du Tampon, qui a initié le rapprochement avec la FNJFC et qui a fédéré autour du projet de nombreux membres : gestionnaires privés ou publics, bailleurs sociaux, collectivités locales, associations souhaitant gérer des jardins. Très intéressé par l'expérience menée en France Métropolitaine, celui-ci souhaitait développer le même type d'approche sur l'île de La Réunion.

Les jardins familiaux constituent des espaces de convivialité qui permettent de développer les liens sociaux et qui améliorent réellement le pouvoir d'achat des jardiniers. Fort de ce constat, l'UDJFCR a été fondée le 14 décembre 2012 avec un objectif social marqué.

Paulet Payet, Maire en exercice de la Commune du Tampon, Président de l'UDJFCR et Hervé Bonnavaud, Président de la FNJFC, ont signé la convention le mercredi 20 novembre 2013 sur le stand de la Fédération au Salon des Maires et des Collectivités Locales en présence des délégations des quatre maires représentés et faisant partie du Collège des Collectivités – l'un des trois collèges composant l'UDJFCR.

Les Communes représentées sont les suivantes :

La Commune du Tampon représentée par Monsieur Paulet PAYET, Maire (Président)

La Commune de Trois-Bassins représentée par Monsieur Roland RAMAKISTIN, Maire (Vice-Président)

La Commune de la Plaine-des-Palmistes, Monsieur Jean-Luc SAINT-LAMBERT, Maire, représenté par Mme Mélissa MOGALIA (Membre)

La Commune de Saint-Paul, Madame Huguette BELLO, Députée Maire représentée par Monsieur Manuel VIAUD (Membre)

En liaison permanente avec le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de la Ville et le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, la FNJFC est la référence française des jardins familiaux. Elle rassemble 25 000 familles de jardiniers réparties en 250 structures associatives. En Ile-de-France, elle gère directement pour ses partenaires (collectivités locales et bailleurs sociaux essentiellement) plus de 3 500 parcelles de jardins sur 85 sites.

A travers la convention, la FNJFC confie à l'UDJFCR la mission de la représenter sur le département de La Réunion et d'y développer le mouvement des jardins familiaux collectifs ainsi que les différentes déclinaisons locales.

Cette Union Départementale a pour finalité de fédérer les actions existantes, de créer et de gérer de nouveaux sites en respectant une démarche environnementale, de défendre les adhérents et de proposer des animations collectives. Elle vise à mettre en réseau les aménageurs et gestionnaires de sites de jardins familiaux et collectifs, qu'ils soient publics ou privés.

En 2013, l'UDJFCR compte 7 sites de jardins situés en zones rurales et urbaines avec au total 207 parcelles (de 25 à 100 m²). L'Union souhaite en 2014 accompagner la finalisation des 28 sites à naître dans les 16 Villes de la Réunion qui ont fait part de leurs souhaits de bénéficier du retour d'expérience de la démarche engagée par l'UDJFCR. Ce qui conduirait, à terme, l'UDJFCR à rassembler pour ces 28 sites de La Réunion, entre 800 et 1 000 parcelles, permettant ainsi l'amélioration du pouvoir d'achat d'autant de familles réunionnaises et le renforcement de la cohésion sociale dans ces quartiers.

Contact presse : Muriel Gagey/Ligne directe : 01 45 40 36 17